Régie de l'assurance maladie Québec

Infolettre RAMQ

26 mars 2021
355

> Pharmaciens propriétaires

Avis de fin de ruptures de stock

(diclofénac sodique/misoprostol, Co. 50 mg – 200 mcg et Co. 75 mg – 200 mcg)
(linagliptine/metformine (chlorhydrate de), Co. 2,5 mg – 500 mg et Co. 2,5 mg – 850 mg)

1. Dans l'infolettre 245 du 7 décembre 2020, nous vous informions que le produit générique du médicament diclofénac sodique/misoprostol en concentration de 50 mg – 200 mcg inscrit à la *Liste des médicaments* était en rupture de stock.

   Nous vous avisons que ce produit est à nouveau disponible. Par conséquent, l'application de la méthode de prix le plus bas sera rétablie à compter du **2 avril 2021** pour le produit suivant :

Arthrotec	Co.	50 mg – 200 mcg	01917056

2. Dans l'infolettre 024 du 22 avril 2020, nous vous informions que le produit générique du médicament diclofénac sodique/misoprostol en concentration de 75 mg – 200 mcg inscrit à la *Liste des médicaments* était en rupture de stock.

   Nous vous avisons que ce produit est à nouveau disponible. Par conséquent, l'application de la méthode de prix le plus bas sera rétablie à compter du **2 avril 2021** pour le produit suivant :

Arthrotec 75	Co.	75 mg – 200 mcg	02229837

3. Dans l'infolettre 269 du 29 décembre 2020, nous vous informions que le produit du médicament linagliptine/metformine (chlorhydrate de) en concentration 2,5 mg – 500 mg inscrit à la *Liste des médicaments* était en rupture de stock.

   Nous vous avisons que ce produit est à nouveau disponible. Par conséquent, nous cesserons de payer séparément au pharmacien le prix réel d'acquisition pour les produits linagliptine et metformine (chlorhydrate de) inscrits individuellement à la *Liste des médicaments*, et ce, à compter du **2 avril 2021**.

4. Dans l'infolettre 263 du 18 décembre 2020, nous vous informions que le produit du médicament linagliptine/metformine (chlorhydrate de) en concentration 2,5 mg – 850 mg inscrit à la *Liste des médicaments* était en rupture de stock.

   Nous vous avisons que ce produit est à nouveau disponible. Par conséquent, nous cesserons de payer séparément au pharmacien le prix réel d'acquisition pour les produits linagliptine et metformine (chlorhydrate de) inscrits individuellement à la *Liste des médicaments*, et ce, à compter du **2 avril 2021**.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels – Pharmacie